



Grille d'évaluation des soumissions Pour les congrès de la SFAP à partir de 2020

Version de travail Conseil scientifique SFAP
Version 5 adoptée le 22 juin 2019

La grille d'évaluation scientifique est prévue pour tenir compte de la nature de la discipline dans laquelle elle se situe : bio médicale, éthique, droit, psychologie, conceptuelle, ou plus largement sciences humaines et sociales

...

Item		Note maximale
1	Présentation du sujet , ou de la problématique , ou de l' hypothèse	3
2	Titre : clarté, adéquation avec contenu	3
3	Pertinence : originalité, intérêt, actualité	3
4	Qualité de la méthodologie scientifique OU de la réflexion conceptuelle	6
5	Résultats de l'étude scientifique ou de l' analyse conceptuelle : clarté, finesse, qualité de l'argumentaire non médical, discussion éventuelle	6
6	Conclusion pertinente	3
7	Retombées et perspectives possibles pour l'amélioration des pratiques OU l'approfondissement de la réflexion	3
8	Etude publiée par une thèse, un mémoire, une revue indexée... Déjà présentée dans un autre congrès : international, français....	3
9	Point BONUS ou point MALUS possible /3	
	NOTE totale sur 30	